



MAIRIE
DE
MIEUSSY
HAUTE-SAVOIE
74440

Tél : 04.50.43.01.67
Fax : 04.50.43.14.24
mairie.mieussy@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 mai 2016
Compte rendu sommaire
Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

Présents : MM Régis FORESTIER, Maire, Claudine DEMIERRE, Jean-François GAUDIN, Annie JORAT, Nicolas JACQUARD, Régis BERTHIER, Arnaud BOSSON, Christine BUCHARLES, Sophie CURDY, Chantal LELEU, Eric MEYNET, Arnaud MAGREZ, Anne PISSARD-MAILLET, Nadine MONTFORT, Gérard GUDEFIN, Delphine CAPRI, Daniel MERCIER, Nathalie GONCALVES

Excusé : Xavier BOSSUT

Absent : Néant

Anne PISSARD-MAILLET a été élue secrétaire de séance.

- 1) Le Conseil Municipal est d'avis de modifier l'horaire du ramassage scolaire de fin d'après-midi et de l'avancer de 16h30 à 16h00.
- 2) Dans le cadre des travaux de descente des effluents de Sommand, il accepte l'avenant (11 000 € H.T.) au marché de contrôles externes passé avec la Société SATER.
- 3) Il donne son accord pour l'acquisition pour un montant de 576 € de 2 parcelles de terrain situées à Crassy dans le périmètre immédiat du captage de Crassy Bas et propriété de M. Pascal CURDY.
- 4) Il approuve le projet de travaux concernant la résorption d'un affaissement sur la route de la Charmette pour un montant de 44 956,80 € H.T. et sollicite l'octroi d'une aide publique auprès des services de l'Etat, de la Région et du Conseil Général.
- 5) Il modifie les tarifs de location du gîte communal du Presbytère : 20,60 € par jour pour des séjours ne dépassant pas 2 nuits et 18,60 € par jour au-delà.
- 6) Il fixe les nouveaux tarifs de la garderie pour la saison d'hiver 2016-2017.
- 7) Il actualise les tarifs pour 2016 :
 - Location de matériel et main-d'œuvre communale pour travaux exceptionnels :
 - ✓ tractopelle CASE : 94,80 €/heure
 - ✓ camion communal : 94,80 €/heure
(chauffeur compris)
 - ✓ main d'œuvre : 47,90 €/heure
(charges comprises)
 - ✓ location tracteur agricole pour déneigement de certaines routes situées à l'écart : 63,30 €/heure

- Concessions cimetièrè et columbarium :
 - ✓ concessions temporaires cimetièrè (15 ans) : 49,05 € le m²
 - ✓ concessions trentenaires cimetièrè (renouvellement) : 89,65 € le m²
 - ✓ concessions columbarium (15 ans) : 381,60 € la case

8) Il détermine le tarif annuel de location des terrains agricoles communaux comme suit :

- Terrain « La Mouillette » à M. Jean-Christophe BAUDEY : 36,80 €
- Terrain « Les Emonanches » au GAEC Le Coin : 32,75 €
- Terrain « Les Evernettes » au GAEC Le Pré Jean-Pierre : 110,50 €
- Terrain « La Ravaz » au GAEC Le Fetteux : 31,40 €
- Terrain « Les Chavannes » et « Les Côtes » au GAEC Le Coteau du Giffre : 251,00 €
- Terrain « Chintry Sud » et « Les Côtes » au GAEC Le Crêt : 63,65 €

9) Il accepte les demandes de branchement au réseau d'eau communal présentées par :

- M. CHOU-HSUE-YU Christian (Les Terrasses du Haut-Fleury)
- M. MARTIN Benjamin (chemin de Sur la Côte)
- M. LAVIGNE Michel (Les Terrasses du Haut-Fleury)
- M. ROMANET Sylvain (Ivoray)
- M. BERTHIER Sébastien (Les Vagnys)

10) Il autorise le Maire à signer avec le Comité Départemental de Pilotage du Canyonisme en Haute-Savoie et E.D.F. une convention relative à l'information des pratiquants du canyoning sur les risques de variation de débits liés à l'exploitation des ouvrages E.D.F. situés sur le Giffre.

Le Maire,
Régis FORESTIER

